

LA VOIX

Célébre les femmes qui dirigent, inspirent et créent l'impact.

Une édition numérique spéciale du syndicat de l'IAM à l'occasion de la Journée internationale des femmes.



LA ROSIE LA RIVETEUSE DE L'IAM AU CANADA !



IAM
LE SYNDICAT

VOLUME 3 - MARS 2026





FEMMES.

Dans cette édition

- 1 **Introduction**
- 3 **Femmes syndiquées en action**
Récits, actualités et avancées qui façonnent le rôle des femmes dans le syndicat aujourd'hui et pour l'avenir.
- 5 **Qui était Laura Secord?**
- 7 **Qui est Melissa Marsman?**
- 9 **Journée de Lobby 2025**
- 11 **Qui est Kim Valliere?**
- 13 **Qui est Ruby Littlechild?**
- 15 **Dates clés de l'histoire du travail des femmes au Canada**
- 17 **Journalistes pour les droits humains lancent une initiative mondiale pour amplifier les voix des femmes**
- 19 **Qui sont Cynthia Black, Zita Hildebrandt et Janet Baker?**
- 20 **Une femme et 33 hommes**
Pourquoi la Cour suprême de l'Inde est "un club d'hommes"
- 23 **Les femmes de l'IAM à travers le Canada**
- 26 **Les femmes de l'IAM**

BONNE JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2026 !

Nous sommes fiers de présenter la troisième édition annuelle de “La Voix”, le magazine du syndicat de l’IAM consacré à la célébration des femmes exceptionnelles qui inspirent, dirigent et font une différence au sein de l’IAM et au-delà.

Publié à l’occasion de la Journée internationale des femmes, ce numéro met en avant la force, la résilience et le leadership des femmes qui prennent leur place et façonnent l’avenir du syndicat de l’IAM.

Dans cette édition, nous avons l’honneur de partager quelques exemples des femmes remarquables qui assument des rôles de leadership à travers l’IAM, du mouvement syndical et partout au Canada.

Nous sommes extrêmement fiers du travail accompli par les femmes de l’IAM partout au pays, et nous leur exprimons notre plein soutien alors qu’elles dirigent, défendent et contribuent à bâtir un syndicat encore plus fort pour toutes et tous.

Pour toute question, commentaire ou suggestion, veuillez communiquer avec :
info@iamaw.ca | femmes@iamaw.ca

Rédaction, mise en page et traduction : Vanessa Breidy, représentante des communications, Bureau canadien de l’IAM

Collaboratrice de contenu: Zita Hildebrandt, Section locale 2797, Syndicat de l’IAM au Canada

Révision : Lucie Morillon, représentante des communications, et Magaly Fadel, secrétaire confidentielle, Bureau canadien de l’IAM



Femmes syndiquées en action

Janet Andrews reçoit la médaille du couronnement de Sa Majesté le roi Charles III

Félicitations à Janet Andrews, membre de la section locale 764 de l'IAM, décorée de la médaille du couronnement du roi Charles III pour son service exceptionnel envers la communauté et le mouvement syndical.

Leader dévouée depuis plus de 27 ans, Janet a défendu les droits des travailleurs, l'égalité des femmes et la justice sociale. Elle continue d'inspirer en tant que pionnière pour la diversité et l'inclusion dans le leadership.

Cette médaille reconnaît à juste titre ses efforts infatigables pour améliorer les vies et renforcer la solidarité.

Crédit photo : Hashnain Patel



Laura Walton réélue présidente de l'OFL

La Fédération des Travailleurs et des Travailleuses de l'Ontario (FTO) a réélu Laura Walton à la présidence. Walton a publié la déclaration suivante sur les réseaux sociaux :

“Je tiens à remercier toutes et tous à la FTO pour la confiance qu’ils m’accordent en me réalisant présidente. Félicitations à mon co-responsable Ahmad Gaied pour sa réélection et bienvenue tout spécialement à Mike Hamilton, notre nouveau Vice-président exécutif! Ensemble, nous tirerons les enseignements et orientations de l’assemblée et dirigerons avec respect, transparence et responsabilité.”

Je souhaite prendre un moment pour remercier du fond du cœur mon équipe, Donna et Jackie. Ce sont des militantes fortes qui ne quitteront jamais la scène syndicale. Ce fut un honneur de se présenter à vos côtés et je serai fièrement derrière et à vos côtés chaque jour. Vous n’êtes pas seulement mes consœurs, vous êtes mes consœurs dans la lutte.”

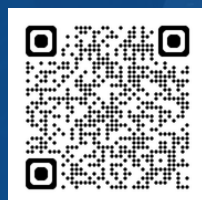


Rencontrez Karri-Lynn, préposée à la station, Cargo Pet Stop chez Air Canada

Rencontrez Karri-Lynn, préposée à la station du Cargo Pet Stop chez Air Canada, fière membre de la section locale 2323 de l'IAM et du Comité des femmes de l'IAM.

Karri-Lynn incarne véritablement l'esprit et la force qui font avancer notre syndicat chaque jour. Merci pour tout ce que vous faites!

Scannez le code QR pour visionner la vidéo :



Première conférence des femmes du District 140

La semaine du 9 au 12 décembre 2025 a marqué un jalon important pour le district 140, qui accueillait sa toute première Conférence des femmes au centre William W. Winpisinger (W3). L'événement a réuni des consœurs du Comité des femmes du district autour d'échanges, de collaboration et de solidarité.

Les co-présidentes du comité, Christy Slauenwhite et Karri-Lyn Airhart, ont rencontré les participantes afin d'élaborer un programme axé sur l'autonomisation, notamment pour la mise en place de comités de femmes et l'exploration de stratégies favorisant l'engagement. *"Ce fut un véritable honneur de mentorer et d'animer des discussions avec les consœurs"*, a déclaré la co-présidente Slauenwhite. *"Ce fut un privilège de se voir accorder cette confiance."* Elle a exprimé l'espoir que les participantes retournent dans leurs sections locales respectives motivées et prêtes à éliminer les obstacles auxquels font face les femmes.

Le président international de l'IAM, Brian Bryant, ainsi que la secrétaire-trésorière générale, Dora Cervantes, sont également passés pour offrir des mots d'encouragement et de soutien, soulignant l'impact du travail accompli.

"J'ai bon espoir que l'excellent travail réalisé cette semaine aura des retombées durables au sein de notre organisme", a poursuivi Slauenwhite.



Magali Picard réélue présidente de la FTQ

La Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ) a conclu sa 34^e convention en réaffirmant sa détermination à défendre les droits des travailleurs face aux attaques répétées du gouvernement.

Lors de cette convention, Magali Picard a été réélue pour un second mandat à la présidence de la FTQ, témoignant de la confiance renouvelée des membres dans son leadership.



Qui était *Laura Secord* ?

1775 - 1868

Laura Ingersoll Secord est une héroïne de la Guerre de 1812.

Née de parents rebelles au Massachusetts, Laura Secord trouve refuge au Haut-Canada avec sa famille en 1795, plus précisément dans la région du Niagara. Peu après, elle épouse un loyaliste, James Secord, qui est gravement blessé lors de la bataille de Queenston Heights. Pendant la convalescence de James, les troupes étasuniennes envahissent la péninsule du Niagara.

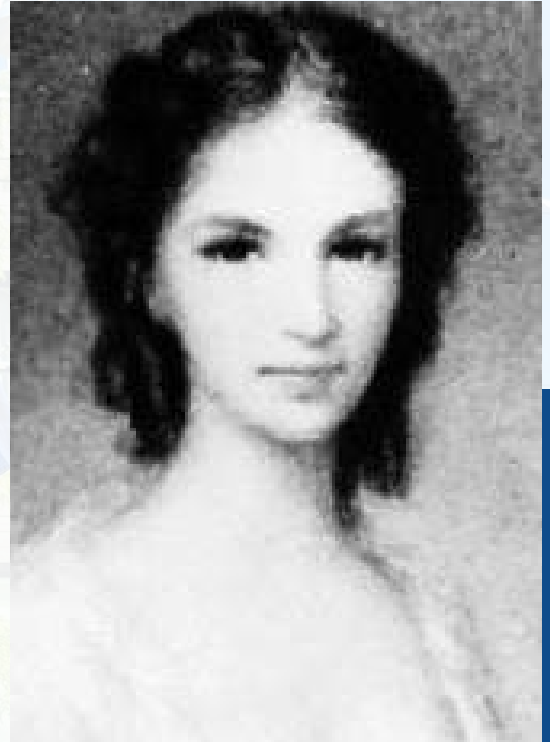
À l'aube du 22 juin 1813, Laura Secord se met en route vers le territoire sous contrôle britannique afin de prévenir le lieutenant James FitzGibbon d'une attaque imminente des États-Unis.

Elle parcourt à pied 32 kilomètres en territoire occupé. Son intervention aide les troupes britanniques et leurs alliés mohawks à contrer l'invasion étasunienne lors de la bataille de Beaver Dams, mais son acte de bravoure n'est reconnu qu'en 1860.

Edward, prince de Galles, alors en visite au Canada, entend parler de l'héroïne, désormais veuve et pauvre. Il lui remet alors une récompense de 100 £ pour ses services à la patrie.

"Mme Secord était une personne frêle, à la stature délicate; elle avait fait tout ce chemin par une chaleur excessive et j'avais peur qu'elle ait des problèmes de santé à cause de la fatigue et de l'anxiété, après avoir été exposée aux dangers de l'ennemi, dont elle avait dû traverser les lignes de communication." (Lieutenant James FitzGibbon)

Source: Site web du Gouvernement du Canada





“

**Le succès de chaque
femme doit inspirer
une autre. Ensemble,
élevons-nous les
unes les autres.**

SERENA WILLIAMS



Qui est *Melissa Marsman* ?

Lors du congrès 2025 de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse (FTNE), la membre de l'IAM, Melissa Marsman, a marqué l'histoire en étant élue par acclamation à la présidence de la Fédération, devenant ainsi la première femme et la première personne racisée à occuper ce poste.

Engagée envers les droits des travailleurs, des travailleuses et la justice sociale, Melissa apporte à ce rôle plus de 25 ans d'activisme syndical. Son parcours dans le mouvement syndical a débuté au sein du Syndicat des employés du gouvernement et du secteur public de la Nouvelle-Écosse et des services généraux (NSGEU), où elle a siégé au comité des finances. Son dévouement et sa passion l'ont rapidement menée à participer au comité des droits de la personne, au conseil d'administration, puis à l'exécutif provincial en tant que troisième vice-présidente. Au fil des années, Melissa a toujours défendu l'équité, l'inclusion et la justice au travail. Elle a œuvré sans relâche pour que les voix marginalisées soient entendues et que les milieux de travail en Nouvelle-Écosse reflètent la diversité et la force de leurs communautés.



Il y a 4 ans, Melissa a rejoint le syndicat de l'IAM, poursuivant son engagement en siégeant au comité des droits de la personne. Elle a également représenté le Syndicat des employés du gouvernement et du secteur public de la Nouvelle-Écosse, puis l'IAM, au comité antiracisme et des droits de la personne de la FNSL, renforçant ainsi son lien entre les syndicats et de leader engagée pour l'équité dans le mouvement syndical.

En novembre 2023, Melissa a été élue secrétaire-trésorière de la FTNE, où elle a travaillé étroitement avec le président sortant, Danny Cavanagh. Cette expérience lui a permis d'acquérir une compréhension approfondie des opérations quotidiennes et des priorités stratégiques de la Fédération, tout en favorisant la collaboration entre les affiliés et en faisant avancer des enjeux essentiels tels que la sécurité au travail, les salaires équitables et les services publics.



L'élection de Melissa marque un nouveau chapitre pour la FTNE, un chapitre qui célèbre le progrès, la représentation et l'unité.

De plus, le congrès a connu une forte participation de la délégation de l'IAM. Ensemble, les membres ont présenté et adopté avec succès plusieurs résolutions visant à améliorer la vie des travailleurs et des travailleuses à travers la province. L'énergie, la solidarité et l'engagement de tous les délégués de l'IAM ont rendu ce congrès particulièrement marquant.

Félicitations à la présidente Melissa Marsman pour cette réalisation historique et pour continuer d'inspirer les membres à travers le pays par son dévouement, son leadership et son engagement envers la justice.

Journée de Lobby 2025

Les 24 et 25 novembre 2025, des membres syndicaux du Canada se sont réunis à Ottawa pour un événement de deux jours marquant, la Journée de Lobby, organisée par le Congrès du travail du Canada (CTC), démontrant le pouvoir de la solidarité et de l'action collective pour défendre les droits des travailleuses et des travailleurs.

Cette année, 75 délégués de l'IAM ont rejoint un total de 328 participants de divers syndicats sur la Colline du Parlement. La première journée a été consacrée à la préparation. Les membres syndicaux se sont réunis pour des sessions de stratégie, des ateliers et des briefings afin de s'assurer qu'ils étaient prêts à interagir efficacement avec les politiciens.

Le 25 novembre, les participants ont rencontré des politiciens de tous les partis pour défendre les enjeux clés qui touchent la vie des travailleuses et des travailleurs. Les discussions ont porté sur les services qui rendent la vie plus abordable, les investissements dans les infrastructures qui renforcent le Canada, les politiques commerciales qui placent les travailleuses et les travailleurs au premier plan, ainsi que la menace de la privatisation des aéroports pour les travailleuses, travailleurs et le public canadien.

La journée a été remplie de dialogues constructifs, alors que les délégués ont apporté à la table politique les expériences concrètes de leurs lieux de travail, soulignant l'importance de politiques équitables qui soutiennent les travailleuses, travailleurs, les familles et les communautés.

À leur retour dans leurs communautés, l'énergie de la Journée Lobby continuera de soutenir la défense de meilleures protections, infrastructures et services pour les travailleuses et les travailleurs. Ensemble, ils montrent qu'unis, les travailleuses et travailleurs peuvent changer les choses.





Qui est *Kim Valliere* ?



Les délégués de l'IAM ont été fiers de se joindre aux dirigeants syndicaux de partout dans la province à l'occasion de la convention 2025 de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses de l'Ontario (FTO), où nous avons célébré une étape marquante pour notre syndicat.

La représentante internationale de l'IAM, Kim Vallière, a été élue vice-présidente des petites affiliées, une reconnaissance de son leadership solide, de son dévouement et de son engagement de longue date envers les droits des travailleurs et travailleuses.

L'élection de Kim renforce notre voix collective au sein de la FTO et souligne le rôle essentiel que les membres de l'IAM jouent dans la construction de l'avenir du mouvement syndical ontarien. Son engagement, son expérience et sa passion pour la défense des travailleurs et des travailleuses font d'elle un atout remarquable à l'équipe de direction de la FTO.





"Kim est la personne idéale pour représenter nos membres au sein du conseil exécutif de la FTO. Elle connaît parfaitement les enjeux auxquels nos membres sont confrontés, elle est une défenseure passionnée et participe depuis de nombreuses années à l'action politique en Ontario.

Kim fera un excellent travail pour nous représenter ainsi que le mouvement syndical ontarien au sein de l'équipe de la FTO."

David Chartrand, vice-président général canadien de l'IAM.



Nous félicitons Kim pour cet accomplissement bien mérité et nous nous réjouissons de l'impact positif continu qu'elle continuera d'apporter.



Qui est *Ruby Littlechild* ?

Ruby Littlechild, directrice nationale des relations avec les peuples autochtones chez AtkinsRéalis, incarne les valeurs de force, de sagesse et de connexion spirituelle. Mme Littlechild œuvre depuis longtemps à combler le fossé entre les communautés autochtones et l'industrie grâce à une collaboration inclusive, un engagement authentique des parties prenantes et une compréhension approfondie de la sensibilité culturelle.

“Nous sommes extrêmement fiers de remettre le prix IWIL à Ruby Littlechild”, a déclaré Tabatha Bull, présidente et chef de la direction du CCIB. “Cette reconnaissance pleinement méritée témoigne de son engagement envers le développement économique et la réconciliation tout au long de sa carrière. Le leadership de Ruby et son plaidoyer infatigable contribuent à renforcer les occasions offertes aux communautés autochtones, et son parcours inspire les femmes autochtones à viser et à exceller dans des rôles de leadership.”

Mme Littlechild manifeste un engagement profond envers une croissance socioéconomique inclusive, ainsi qu'une grande passion pour la promotion de la guérison, de l'enseignement supérieur et de la sensibilisation aux réalités des Premières Nations. Son parcours universitaire comprend un baccalauréat ès arts, une maîtrise en éducation et une maîtrise en administration des affaires, avec une spécialisation en développement économique communautaire des Premières Nations. Elle poursuit actuellement une maîtrise en arts en droits de la personne à l'Université de Londres.

Elle a collaboré avec de nombreuses organisations et siège à plusieurs conseils nationaux afin de faire progresser le développement économique des peuples autochtones.

“J’accepte cette reconnaissance du CCIB avec une grande humilité”, a déclaré Ruby Littlechild, directrice nationale des relations avec les peuples autochtones chez AtkinsRéalis. “Survenant seulement quelques mois après l’une des plus grandes fiertés d’AtkinsRéalis avec le CCIB – l’obtention de la certification PAIR de niveau bronze –, cette distinction me rappelle que les peuples autochtones peuvent avoir un impact profond sur la société lorsque nous racontons notre histoire avec authenticité, nous mettons nos expériences vécues au service de notre travail et que nous collaborons de manière constructive avec nos alliés.”

Je me sens privilégiée de m’investir dans ce que je considère moins comme un emploi que comme une vocation : contribuer à mobiliser les vastes capacités d’AtkinsRéalis afin de bâtir un avenir meilleur pour les communautés autochtones.”



Mme Littlechild a été honorée lors du Forum d'affaires central du CCIB et du dîner de remise du prix IWIL, le 5 juin 2025, à Toronto.

Le leadership de Ruby favorise des relations mutuellement fructueuses entre les communautés autochtones et l'industrie, en appliquant les meilleures pratiques pour assurer un engagement et un partenariat réussis avec les Premières Nations.

Source: Conseil Canadien pour les entreprises autochtones

Dates clés de l'histoire du travail des femmes au Canada

1907

Les femmes opératrices téléphoniques en Ontario organisent l'une des premières grèves dirigées par des femmes, réclamant des salaires équitables et de meilleures conditions de travail.

1918

La plupart des femmes canadiennes obtiennent le droit de vote au niveau fédéral, renforçant ainsi leur influence sur les politiques publiques et la défense des droits des travailleuses.

1929

Les femmes sont reconnues légalement comme des "personnes" en vertu de la loi canadienne, ouvrant la voie à des rôles de leadership et à des fonctions publiques.



1940

Dans les années 1940, les femmes accèdent en grand nombre aux emplois industriels et manufacturiers pendant la Seconde Guerre mondiale, transformant de manière durable le marché du travail canadien.

1951

Une législation fédérale est adoptée pour garantir l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale dans le secteur public — une étape cruciale vers l'équité salariale.

1960

Les femmes canadiennes obtiennent le droit de vote aux élections provinciales du Québec, complétant ainsi l'accès au vote dans toutes les provinces.

1976

Le Canada adopte des dispositions sur le congé de maternité dans le cadre de l'assurance-emploi, reconnaissant la parentalité comme une question en milieu de travail.

1981

La Loi canadienne sur les droits de la personne entre en vigueur, interdisant la discrimination fondée sur le sexe et renforçant les protections en milieu de travail.



1985

L'entrée en vigueur de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit les droits à l'égalité, y compris l'égalité entre les genres.

2018

Le Canada adopte la Loi sur l'équité salariale, exigeant la mise en œuvre proactive de l'équité salariale dans les milieux de travail régis par le gouvernement fédéral.

MNT

Les femmes continuent de diriger, d'organiser, de négocier et de défendre les droits au sein des syndicats à travers le Canada — revendiquant équité, sécurité et dignité au travail.

Journalistes pour les droits humains lancent une initiative mondiale pour amplifier les voix des femmes



Journalistes pour les droits humains (JHR) est fier d'annoncer le lancement de sa plus récente initiative mondiale, *"Amplifier les voix des femmes et des filles"*, un ambitieux projet impliquant dix pays, conçu pour renforcer la démocratie grâce à des médias améliorés qui placent les voix et les préoccupations des femmes et des filles au cœur de la vie publique. Le projet favorisera une couverture médiatique plus précise, éthique et valorisante des droits des femmes et de leur participation politique, grâce au renforcement des capacités des journalistes, à des partenariats avec des mouvements locaux de défense des droits des femmes et à l'engagement auprès des responsables gouvernementaux.

Cette initiative fait partie du nouveau financement canadien de l'aide internationale, annoncé par le Premier ministre Mark Carney lors de l'Assemblée générale des Nations Unies le 24 septembre 2025. Cet investissement souligne l'engagement renouvelé du Canada en faveur des droits humains et de la résilience démocratique à l'échelle mondiale, à un moment où de nombreux gouvernements se retirent de ces responsabilités.

À un moment où nous constatons un recul mondial des droits humains, des attaques contre les droits des femmes, des agressions envers les médias et la montée de l'autoritarisme, ce travail n'a jamais été aussi urgent", a déclaré Rachel Pulfer, présidente de Journalistes pour les droits humains.

"La misogynie, le harcèlement en ligne et les stéréotypes nuisibles continuent de réduire au silence les femmes dans les médias et la vie publique. Nous nous réjouissons qu'à un moment où certains gouvernements se retirent de leurs responsabilités internationales, le Canada s'engage activement. Ce soutien est essentiel pour contrer ces tendances dangereuses."

Le projet "Amplifier les voix des femmes et des filles" répondra directement à ces défis en formant des journalistes, en renforçant les réseaux entre médias, société civile et gouvernements, et en lançant des campagnes visant à contrer la manipulation de l'information.

Le projet sera mis en œuvre au Mali, en République démocratique du Congo, au Kenya, au Soudan du Sud, au Maroc, en Tunisie, au Liban, en Irak, aux Philippines, ainsi qu'au sein de la diaspora syrienne en Turquie et de la diaspora somalienne au Kenya.

Fait important, cette initiative marque l'expansion des activités de JHR en Asie de l'Est, avec les Philippines comme pays cible principal.

"Nous sommes également fiers que cette initiative symbolise l'extension du travail de JHR en Asie de l'Est, élargissant notre portée à l'international et créant un impact encore plus grand", a ajouté Mme Pulfer. "En donnant aux journalistes et aux médias les moyens de placer les droits humains, et en particulier les droits des femmes, au cœur de leur travail, nous ne faisons pas que raconter des histoires : nous changeons les récits, influençons l'opinion publique et contribuons à construire des sociétés où les femmes et les filles peuvent diriger, s'épanouir et façonner l'avenir."

Source: Site web Journalists for Human Rights

À propos de Journalistes pour les droits humains (JHR) :

JHR forme des journalistes à travers le monde pour couvrir les questions de droits humains de manière éthique et objective. Depuis 22 ans, JHR, basé au Canada, collabore avec plus de 21 000 journalistes dans le monde.

Aujourd'hui, JHR met en œuvre des programmes sectoriels dans plus de 16 pays.



Qui sont *Cynthia Black, Zita Hildebrandt et Janet Baker* ?



Lors de la Conférence du Conseil Atlantique de l'IAM (anciennement connu sous le nom de Conseil maritime des machinistes) tenue du 12 au 13 septembre 2025 à Moncton, au Nouveau-Brunswick, les membres de la section locale 2797 de l'IAM – Zita Hildebrandt, Cynthia Black et Janet Baker – ont présenté avec succès leur candidature à des postes de direction au sein du conseil. Elles ont été élues pour occuper les fonctions suivantes : Zita Hildebrandt, présidente ; Cynthia Black, secrétaire archiviste ; et Janet Baker, vérificatrice. Les délégués des sections locales de tout le Canada atlantique se sont réunis pour échanger des idées, apprendre et contribuer à façonner l'avenir du syndicat dans la région.

La conférence a offert une plateforme dynamique pour le dialogue et la collaboration, réunissant des leaders syndicaux clés du Canada et des États-Unis. Axé sur l'organisation, l'événement comprenait des présentations captivantes, des ateliers interactifs et des séances de réflexion visant à identifier des stratégies pour développer l'IAM dans tout le Canada atlantique.

Zita Hildebrandt et Cynthia Black sont toutes deux diplômées du Leadership Excellence Assembly of Dedicated Sisters (LEADS), le programme de l'IAM conçu pour favoriser l'accès des femmes aux postes de direction, démontrant une fois de plus le succès de ce programme dans l'autonomisation de la prochaine génération de leaders syndicaux.

Une femme et 33 hommes : Pourquoi la Cour suprême de l'Inde est "un club d'hommes"

L'Inde a récemment nommé de nouveaux juges à la Cour suprême et à certaines hautes cours. Mais la liste comporte très peu de femmes.

En septembre 2021, une photographie de la Cour suprême indienne montrant alors le juge en chef NV Ramana entouré de ses quatre collègues féminines est devenue virale. C'était le nombre le plus élevé de juges femmes jamais enregistré dans la Cour suprême de 34 membres et ce moment a été salué comme un *"moment historique"*.



Beaucoup y ont vu un tournant pour la plus haute juridiction indienne et ont exprimé l'espoir que cela commence à corriger le déséquilibre de genre dans la Cour suprême de l'Inde. Mais quatre ans plus tard, cet espoir est réduit à néant, et la Cour suprême redevient – comme l'a décrit l'avocate Sneha Kalita – *"un club d'hommes"*.

Trois des femmes présentes sur cette photographie avec le juge Ramana – Indira Banerjee, Hima Kohli et Bela M Trivedi – ont depuis pris leur retraite. Et comme aucune femme n'a été nommée à la Cour suprême depuis, BV Nagarathna est désormais la seule juge féminine siégeant à la Cour.

"C'est alarmant. C'est tout simplement catastrophique", a déclaré Mme Kalita, membre d'une association de femmes militantes ayant déposé une requête auprès de la Cour suprême pour exiger une représentation équitable des femmes dans les tribunaux, à la BBC. Historiquement, la justice indienne a été dominée par les hommes. Depuis 1950, date de création de la Cour suprême, il a fallu 39 ans pour que Fathima Beevi soit nommée première juge féminine du pays en 1989.

"J'ai ouvert une porte fermée", a-t-elle déclaré au site d'information Scroll en 2018. Mais en 75 ans, la Cour n'a accueilli que très peu de femmes – seulement 11 sur 287 juges, soit à peine 3,8 %.

"Avec une seule femme, nous revenons à une représentation quasi nulle à la Cour suprême. Cela est devenu un club d'hommes", souligne Mme Kalita.

Autre point préoccupant : il n'y a que 103 juges femmes contre 670 hommes dans les hautes cours, et au moins quatre de ces cours n'ont aucune femme.

Cette faible représentation des femmes a été mise en lumière ces dernières semaines après la dernière série de nominations à la Cour suprême.

La Cour avait deux postes vacants à pourvoir et il était attendu que le collège de la Cour suprême – qui comprend le juge en chef et les quatre juges les plus anciens et qui recommande des noms au gouvernement – profite de l'occasion pour corriger ce déséquilibre aigu.

Mais fin août, deux juges des hautes cours – tous deux des hommes – ont été promus. Les médias rapportent qu'au moins trois juges femmes des hautes cours du pays étaient plus anciennes que l'un des juges promus.

Les autres nominations récentes du collège ont également ignoré les femmes : la haute cour de Bombay a reçu la semaine dernière 14 nouveaux juges, dont une seule femme. Pour la haute cour d'Allahabad, la liste proposée de 26 candidats ne comprend que cinq femmes. Cette faible représentation des femmes à la Cour suprême et *“dans les hautes cours à travers le pays”* a poussé l'Association du barreau de la Cour suprême (SCBA) à publier un communiqué exprimant sa *“profonde déception”* et sa *“vive inquiétude”*.

Le président de la SCBA et avocat senior, Vikas Singh, a déclaré à la BBC que *“les femmes représentent 40 % de tous les juges dans la magistrature inférieure, c'est-à-dire les tribunaux de district et inférieurs, où le recrutement se fait sur la base du mérite et où les candidats sont choisis via des examens écrits et des entretiens”*.

“Mais dans la magistrature supérieure, où elles sont sélectionnées par le collège, elles représentent moins de 10 %. Il faut agir de manière drastique. Il faut faire un effort pour recruter davantage de femmes”, a-t-il ajouté.

La plupart des avocates interrogées par la BBC ont salué l'intervention de la SCBA.

“Je suis heureuse que l'association du barreau ait soulevé cette question. Ce n'est pas seulement un problème de femmes. Cela reflète notre société”, a déclaré l'avocate senior Madhavi Divan.

Ce n'est pas que toutes les juges soient plus sensibles au genre – par le passé, la BBC a également rapporté des jugements misogynes rendus par des juges hommes comme femmes.

Mais l'avocate senior Jayna Kothari estime que l'Inde est un pays divers et que la diversité est également importante pour la justice. *“ La Cour suprême représente tout le pays, elle choisit donc des juges issus de différentes hautes cours pour refléter la diversité régionale. Alors, pourquoi pas la diversité de genre ? Les femmes représentent 50 % de la population indienne, elles devraient donc avoir une représentation équitable dans la magistrature ”.*

Les différentes expériences de vie, dit-elle, permettent aux juges de répondre différemment à une affaire, ce qui signifie que la diversité des profils conduit à de meilleurs résultats judiciaires et à de meilleurs jugements.

Mme Kothari ajoute que des études montrent que la simple présence de femmes sur le banc dissuade d'autres juges et avocats de tenir des propos sexistes. Mais la question demeure : comment avoir plus de juges femmes ?

Certains suggèrent un système de quotas, où un certain nombre de sièges serait réservé aux femmes. Ils estiment que cela obligerait la magistrature à se réformer. Mais les critiques affirment que cela pourrait réduire les standards, car quota et mérite sont contradictoires.

Mme Kalita n'est pas d'accord – selon elle, les juges et avocates femmes, comme les femmes en général, travaillent plus dur, jonglant entre vie familiale, enfants et carrière.

“Beaucoup de femmes sont bien plus méritantes que leurs collègues masculins. On ne peut pas nous écarter simplement parce que nous sommes des femmes. C'est de la discrimination”, ajoute-t-elle.

Mme Kothari estime que le déséquilibre entre les sexes *“doit être considéré comme un problème public important, pas seulement comme un problème de femmes”* et que l'on doit viser 50 % mais commencer par un objectif plus réaliste de 30 % dans les cinq prochaines années.

“Nommer des femmes à la magistrature supérieure devrait être une source de fierté. Avoir plus de femmes dans les hautes cours et à la Cour suprême encouragera également davantage de femmes à rejoindre la profession juridique et à y rester. Sinon, beaucoup de femmes se demanderont : à quoi bon travailler si dur si nous ne pouvons pas atteindre les plus hauts postes ? » conclut-elle.

Source: BBC.com

Les femmes de l'IAM à travers le Canada





LEADS

Assemblée de Leadership des Consœurs Dévouées

Le syndicat de l'IAM favorise le Leadership chez les femmes

Nous travaillons pour le changement

Nous autonomisons les femmes

Nous encourageons

Nous nous exprimons



Nous développons de nouveaux chemins vers des rôles de leadership pour les femmes de l'IAM



femmes@iamaw.ca



+877 426 1426

Les femmes de l'IAM

Présentée dans la série "Histoires syndicales"

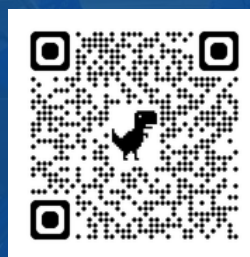
À la rencontre de Sabiha Khan

Membre de la Section locale 1231
Scannez le code QR pour regarder la vidéo :



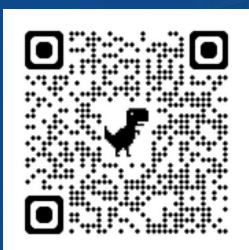
À la rencontre de Sandy Neto

Membre de la Section locale 1231
Scannez le code QR pour regarder la vidéo :



À la rencontre de Tamara Johnson

Membre de la Section locale 1295
Scannez le code QR pour regarder la vidéo :



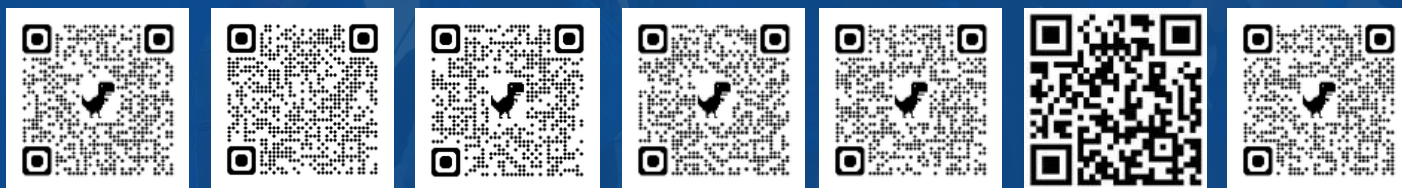
IAM

CONNECTÉ ET INFORMÉ



***VOTRE SYNDICAT
VOTRE VOIX !***

**Recevez toutes vos actualités et mises à jour syndicales
instantanément en scannant les codes QR et en suivant nos comptes**



IAM
LE SYNDICAT



IAM
LE SYNDICAT

Bureau Canadien de l'IAM | Département des communications
IAM Le Syndicat Canada
18, avenue Wynford, Toronto (ON) M3C 3S2
Téléphone : 416-386-1789
info@iamaw.ca

iamaw.ca

IAM Le Syndicat Canada, 2026. Tous droits réservés.

